



Municipalité d'Ormstown
5 rue Gale
Ormstown, Qc J0S 1K0

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

PROJET DE RÈGLEMENT NO. 169-2025 SUR LES PROJETS PARTICULIERS DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE (PPCMOI)

Cet avis public est donné par la soussignée à tous les contribuables de la Municipalité d'Ormstown à l'effet qu'une assemblée publique de consultation aura lieu, **lundi le 9 février 2026 à 18h30** à l'Hôtel de Ville d'Ormstown, située au 5, rue Gale à Ormstown.

Toute personne intéressée par le « Projet de Règlement no. 169-2025 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) » peut en prendre connaissance au bureau de la Municipalité durant les heures régulières de bureau, soit entre 9h00 et 12h00 et entre 13h00 et 16h30 ou en le consultant sur le site internet de la Municipalité au : www.ormstown.ca.

Au cours de cette assemblée publique, le projet de règlement sera expliqué ainsi que les conséquences de son adoption. Toute personne qui désire s'exprimer sur le projet de règlement pourra être entendue.

Le projet de règlement ne contient pas de dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

DONNÉ à Ormstown, ce 22 janvier 2026.

Me Antonina Roudavina
Directrice des affaires juridiques et greffière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Me Antonina Roudavina, Directrice des affaires juridiques et greffière de la Municipalité d'Ormstown, certifie sous mon serment d'office, avoir publié l'avis susdit en en affichant une copie aux endroits désignés par le Conseil, y incluant sur le site internet de la Municipalité, ce 22 janvier 2026.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 22 janvier 2026.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'AR', with a long horizontal flourish extending to the right.

Me Antonina Roudavina
Directrice des affaires juridiques et greffière